Beaupreau
en Mauges

Villedieu-la-Blouère, le 23 octobre 2026

Objet : convocation conseil de commune déléguée

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine séance du conseil de commune déléguée qui aura lieu le :

Lundi 2 novembre 2026 à 18H30
À la mairie déléguée de Villedieu-la-Blouère

L'ordre du jour sera le suivant :

1 - Points à l'ordre du jour :

- Travaux sur Villedieu-la-Blouère
- Recrutement et fonctionnement du conseil consultatif
- Repas des aînés
- Vœux à la population

2 - Questions diverses

Vous remerciant par avance de votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

PJ : pouvoir vierge

Bernadette MARY,
Maire Déléguée



Ville de Beaupréau-en-Mauges
2 rue Robert Schuman - CS10063
Beaupréau
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CEDEX
T. 02 41 71 76 80 / F. 02 41 71 76 82
accueil@beaupreauenmauges.fr / Facebook

Mairie annexe de Villedieu-la-Blouère
2 rue d'Anjou
Villedieu-la-Blouère
49450 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
T. 02 41 30 98 90
vlb@beaupreauenmauges.fr